COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Procès verbal de la réunion des administrateurs
2 mars 2010

77, Ste-Ursule

Étaient présents :	S'étaient excusés :
Claudette Blais	Jean Beauchesne
Nadine Galy	Serge Béhar
Louis Germain	Etienne Berthold
Josianne Gervais	Roger Bertrand
Michel Leclerc	Véronyc Sansoucy
Jacques Lévesque	

Denis L'Anglais, conseiller juridique, assiste à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février.
3. Suivi de dossiers :
   a) surveillance des ventes de propriétés – CA 2009-11-03;
   b) recrutement;
   c) l'Épicerie du Vieux-Québec – Louis-André Fortin;
   d) Conseil de quartier;
4. Nouveaux dossiers à inscrire – suggestions des membres du CA.
   a) agrandissement de l'Hôtel-Dieu;
   b) Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) – demande de collaboration avec le CCVQ sur la circulation;
   c) course automobile dans les rues du Vieux-Québec.
5. États généraux – état de situation.
6. Attribution des dossiers durant l'absence du président.
7. Varia :
   a) renouvellement d'appui à *Gens de baignade*

Louis Germain préside la réunion qui débute à 19h30. Josianne Gervais agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Germain, appuyé par Josianne Gervais, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février

Le procès-verbal de la réunion du 10 février est adopté à l'unanimité.

3. Suivi de dossiers

a) Surveillance des ventes de propriétés – CA 2009-11-03

Louis Germain rappelle qu'à la réunion du 3 novembre 2009, une vigie sur les propriétés unifamiliales à vendre dans le quartier avait été proposée. À cet effet, il a demandé à Louise Gauthier une liste officielle des maisons unifamiliales à vendre, qu'il a reçue dernièrement. Michel Leclerc est mandaté pour évaluer la qualité des maisons sur la liste. Denis L'Anglais propose de réfléchir à un plan d'action visant à alerter les résidants à propos des joyaux à vendre.

b) Recrutement

Nadine Galy souligne que le dossier est au point mort. Louis Germain mentionne qu'il a approché cinq nouveaux membres potentiels par la technique de l'approche individuelle et qu'il est essentiel de poursuivre les efforts dans cette direction. Jacques Lévesque propose la possibilité de renouveler l'adhésion sur deux ans ou sur trois ans, afin de simplifier les modalités de renouvellement. La procédure est toutefois déjà existante. Les membres du CA discutent finalement du peu de succès du renouvellement des adhésions par Internet.

c) L'Épicerie du Vieux-Québec – Louis-André Fortin

À propos du dossier sur l'épicerie du Vieux-Québec, Louis Germain a rencontré le propriétaire du bâtiment qui a racheté l'épicerie pour la relancer. Il souligne la motivation de celui-ci à maintenir l'épicerie et son affiliation avec la bannière Métro pour maintenir des prix concurrentiels. Louis propose de mettre Jean Richard en contact avec le propriétaire, afin de l'aider dans ses démarches pour rencontrer les besoins des résidants. Les membres du CA soulignent aussi l'importance de trouver une façon efficace d'informer les résidants de l'existence de l'épicerie et des produits et des ventes qu'on y retrouve. Michel Leclerc est mandaté pour faire le suivi du dossier et orchestrer la rencontre entre MM. Fortin et Richard.

d) Conseil de quartier

Louis Germain mentionne que l'élection de l'ensemble des membres au conseil de quartier se fera fort probablement par acclamation. Denis L'Anglais souligne qu'il

manque une candidature féminine au Conseil de quartier. À ce sujet, Louis Germain mentionne qu'il serait important de faire des démarches pour combler le poste dans la perspective de développer d'encore meilleures relations entre le Conseil et le CCVQ.

4. Nouveaux dossiers à inscrire – suggestions des membres du CA

a) agrandissement de l'Hôtel-Dieu : Louis Germain informe de la volonté de l'Hôtel-Dieu de rencontrer le CA du CCVQ pour présenter le dossier d'agrandissement. Jacques Lévesque est chargé d'organiser une réunion entre les deux parties. Louis Germain questionne l'avenir des bâtiments de l'école Saint-Louis-de-Gonzague dans ce dossier et propose de faire une vigie sur l'expansion du complexe immobilier de l'HD.

b) Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) – demande de collaboration avec le CCVQ sur la circulation : le suivi de ce dossier est transféré de Roger Bertrand à Claudette Blais.

c) course automobile dans les rues du Vieux-Québec : à propos de la rumeur d'une course automobile dans les rues du Vieux-Québec, le projet semble «sur la glace» du côté de l'administration Labeaume. Louis Germain fait part de ses inquiétudes à propos du tracé du circuit. Cependant, le circuit en question passerait par le boulevard Champlain. Jacques Lévesque mentionne qu'il trouve ironique d'avoir réaménagé le boulevard pour y réduire la vitesse pour, ensuite, y tenir une course. Louis Germain suggère d'attendre que le tracé se précise avant de prendre position.

d) Comité de suivi du RBCI : aucun suivi pour l'instant.

e) On confirme la poursuite du mandat de Michel Leclerc à propos du suivi concernant le marché public.

f) Comité de suivi sur le Moulin à images : Michel Leclerc rappelle les derniers développements et mentionne que pour l'année à venir, il y aura relâche de projections les dimanches et lundis.

5. États généraux – état de situation

Soutien financier : Louis Germain résume la rencontre qu'il a eue avec Parcs Canada et souligne la nécessité de passer par le sous-ministre qui est responsable de l'organisme pour obtenir une subvention. Parcs Canada propose toutefois d'offrir des services s'il s'avérait impossible de contribuer au projet sous la forme d'une subvention monétaire. Louis effectue ensuite un bref retour sur les démarches entreprises auprès de l'Industrielle Alliance. Afin de maximiser les chances de succès auprès de cet organisme, Denis L'Anglais propose que le CCVQ développe son argumentaire concernant l'implication de l'Industrielle Alliance dans les États généraux. Josianne Gervais soulève

la pertinence de faire référence à la publicité de l'industrielle Alliance qui se déroule dans le Vieux-Québec afin de donner un fondement à notre demande de subvention.

Base de données : Louis Germain précise les tenants et aboutissants de la base de données à construire à partir des résultats des recherches. La création d'une telle base de données évolutive permettra de faire un suivi des différents changements de zonage et autres, et sera à la fois un outil scientifique et un outil de gestion pour la Ville. Ce dernier aspect pourrait permettre à la Ville de mesurer et d'évaluer l'impact de ses actions et décisions concernant la gestion du territoire du quartier. Louis mentionne aussi l'embauche de M. Alain Giguère à titre de consultant du CCVQ pour la création de la base de données.

Registre foncier : à propos de la consultation du registre, on a demandé au Ministère des ressources naturelles un code pour les assistants de recherche au même titre que celui dont bénéficient les étudiants en droit, ce qui permettrait d'économiser 70K$ en frais de consultation du registre.

Colloque de mai : la conférence inaugurale de Mme Lucie K. Morisset permettra une présence de qualité en provenance du Québec.

Denis L'Anglais rappelle l'importance d'informer les participants des formalités d'immigration.

6. Attribution des dossiers durant l'absence du président

Roger Bertrand et Claudette Blais seront en charge du financement des États généraux.

Roger Bertrand s'occupera des relations de presse. L'alimentation du site Internet sera assumée par la même équipe que durant l'absence précédente du président, sous la responsabilité de Claudette Blais.

Denis L'Anglais et Roger Bertrand sont mandatés pour assurer le suivi sur l'hôtellerie illégale.

Claudette Blais et Roger Bertrand assureront la présence du CCVQ sur le Comité de suivi du *Red Bull Crashed Ice*.

7. Varia

Renouvellement d'appui à *Gens de baignade*

Denis L'Anglais souligne que la réaffirmation de l'appui à la Société des Gens de baignade se situe dans la logique qui consiste à redonner un accès au fleuve, tout comme à la Baie de Beauport.

Michel Leclerc mentionne par contre que le projet de la plage de L'Anse aux Foulons annoncé par Sam Hamad modifie le contexte et la pertinence du projet de la Société des Gens de baignade; la position du CCVQ quant à une plage au bassin Louise mérite donc

d’être nuancée. Le CA du CCVQ est toutefois unanime dans son opinion sur le bassin Louise : contre la construction d’un hôtel et maintien d’une zone verte.

On propose une rencontre prochaine avec Léonce Naud pour discuter de son projet.

Fin de la réunion : 21h30.